

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-85
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
FONCTION
PUBLIQUE

Sous matière :
PERSONNEL
TITULAIRE ET
STAGIAIRE

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 mars 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**OBJET :
MISE A
JOUR DU
TABLEAU
DES
EFFECTIFS
AU 1ER
AVRIL 2023**

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,
Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX,
Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Nicolas ASENSIO-VERGNES,
Agnès SOULIER, Audrey GAIANI, Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 22 MARS
2023

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 22 MARS 2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 05 AVR. 2023

Procurations :

Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,
Javier DE LA CASA Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,
Delphine SANTINI Donne procuration à Sabine CHABERT,
Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à François DEMANGEOT,

Absents excusés :

Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Martine LACOMBE

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la modification du tableau des effectifs au 1^{er} Avril 2023 afin d'entériner plusieurs changements de statuts et des évolutions d'organigramme qui modifient l'ordre de présentation des services et des postes et de prévoir le budget 2023.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

TABLEAU DES EFFECTIFS au 1^{er} AVRIL 2023 :

- depuis le 1^{er} janvier, un poste de plus a dû être budgété pour répondre aux nécessités de remplacement.
- par ailleurs, un poste permanent en attente de recrutement, faute de candidatures, a été modifié en contrat de projet qui détermine une mission précise à durée déterminée.

Le total des postes budgétés est donc passé de **229 à 230**.

La répartition entre postes permanents et non permanents devrait évoluer tout au long de l'année car il y a plusieurs postes occupés en double, soit car le titulaire est malade, soit parce qu'il est encore en congés avant sa date officielle de retraite mais est d'ores et déjà remplacé.

A noter : 15 postes sont pourvus pour des remplacements et 3 pour des besoins en renfort au 1^{er} avril.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2023.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 28 mars 2023

Le Maire,
Patrick MAUGARD

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **04 AVR. 2023**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le **03 AVR. 2023**

Par publication le : **05 AVR. 2023**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le **05 AVR. 2023**

ID : 011-211100763-20230328-DB202385-DE

